



Assainissement Collectif CONTRÔLE DE CONFORMITE VENTE DE BIEN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUT DOUBS

Service Assainissement

7 Rue Denis Papin

25800 VALDAHON

03 81 65 15 15

contact@portes-haut-doubs.fr

www.portes-haut-doubs.com

Pièce obligatoire à fournir :

- **Extrait cadastral** permettant de situer la parcelle, l'immeuble.

Demandeur

Nom, Prénom :

Adresse actuelle :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Email :

Personne à contacter pour obtenir des renseignements / **Prise de RDV** :

(si différente du demandeur)

Nom, Prénom :

Téléphone :

Email :

Installation à contrôler

Nom du propriétaire :

Adresse (*n° voie, lieu-dit, ...*)

.....

Code postal : Commune :

Référence cadastrale (*section / parcelle(s)*) :

Lotissement : OUI NON

Nombre de logements à contrôler :

Adresse de facturation

Nom, Prénom :

Pour le compte de :

(à compléter par les agences immobilières - notaires, et/ou en cas de succession)

Adresse :

Code postal : Commune :

Merci de cocher la ou les cases correspondante(s) à votre choix

	Montant TTC en €	
Contrôle pour maison individuelle	200 €	<input type="checkbox"/>
Contrôle pour un logement dans immeuble collectif	210 €	<input type="checkbox"/>
Contrôle d'un immeuble comprenant jusqu'à 3 logements	320 €	<input type="checkbox"/>
Supplément par logement supplémentaire	100 €	<input type="checkbox"/>
Contre-visite (dans le cas d'un contrôle non conforme)	135€	<input type="checkbox"/>
Contrôle d'un bâtiment commercial, agricole, artisanal, industriel, entrepôt d'une surface de plancher inférieur à 100 m ²	300 €	<input type="checkbox"/>
Supplément pour réalisation du contrôle en urgence dans le délai max de 72h	100€	<input type="checkbox"/>
<i>Déplacement inutile de fait de l'absence de l'utilisateur ou son représentant pour la réalisation du contrôle</i>	135 €	
N.B. : <i>Pour toute demande de contrôle pour un bâtiment industriel d'une surface supérieure à 100 m², ou de type touristique, merci de contacter la CCPHD</i>		

Fait à :

Le :

Signature :

Dossier à transmettre à la Communauté de communes :

- ✓ par mail : contact@portes-haut-doubs.fr
- ✓ ou par courrier au 7, rue Denis Papin – 25800 VALDAHON